

Dioxyde de carbone; CO2 TP; CO2 N45; CO2 N48, CO2 PHARMA; PHARGALIS 2
018AGIS


Etiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : Dioxyde de carbone; CO2 TP; CO2 N45; CO2 N48, CO2 PHARMA; PHARGALIS 2
N° FDS : 018AGIS
Formule chimique : CO2
Identification de la société : AIR LIQUIDE
 Coeur Défense Tour A
 110 esplanade du Général de Gaulle
 PARIS LA DEFENSE CEDEX 92931 FRANCE
 tel:(33) 01 53 59 75 55
N° de téléphone en cas d'urgence : (33) 01 45 42 59 59

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Dioxyde de carbone	100 %	124-38-9	204-696-9	-----	

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers : Gaz liquéfié.
 Risque d'asphyxie à haute concentration.

4 PREMIERS SECOURS
Premiers secours

- **Inhalation** : Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie.
De faibles concentrations de CO2 entraînent une accélération de la respiration et des maux de tête.
Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
- **Contact avec la peau et les yeux** : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.
En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
- **Ingestion** : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.
- Produits de combustion dangereux** : Aucun(e).
- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.
- Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.

AIR LIQUIDE

 Coeur Défense Tour A 110 esplanade du Général de Gaulle PARIS LA DEFENSE CEDEX 92931 FRANCE
 tel:(33) 01 53 59 75 55

En cas d'urgence : (33) 01 45 42 59 59

Dioxyde de carbone; CO2 TP; CO2 N45; CO2 N48, CO2 PHARMA; PHARGALIS 2**018AGIS****5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)**

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers : Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome.**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.
Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Assurer une ventilation appropriée.
- Limites d'exposition professionnelle** : Dioxyde de carbone : TLV[®] -TWA [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : TLV[®] -STEL [ppm] : 30000
Dioxyde de carbone : OEL (UK)-LTEL [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : OEL (UK)-STEL [ppm] : 15000
Dioxyde de carbone : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 9000
Dioxyde de carbone : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : HTP-vården - 8 H - [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : HTP-vården - 8 H - [mg/m³] : 9100
Dioxyde de carbone : NGV - [ppm] : 5000
Dioxyde de carbone : NGV - [mg/m³] : 9000
Dioxyde de carbone : KTV - [ppm] : 10
Dioxyde de carbone : KTV - [mg/m³] :
Dioxyde de carbone : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 5000
Dioxyde de carbone : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 9000
Dioxyde de carbone : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 18000
Dioxyde de carbone : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 10000
Dioxyde de carbone : Arbeitsplatzgrenzwert AGW - Germany [mg/m³] TRGS 900 : 5000
Dioxyde de carbone : Arbeitsplatzgrenzwert AGW - Germany [ppm] TRGS 900 : 9100
Dioxyde de carbone : Spitzenbegrenzung / Überschreitungsfaktor AGW - Germany TRGS 900 : 2
Dioxyde de Carbone: VME - France [ppm]: 5000

Dioxyde de carbone; CO2 TP; CO2 N45; CO2 N48, CO2 PHARMA; PHARGALIS 2**018AGIS****9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat physique à 20 °C	: Gaz.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Non détectable à l'odeur.
Masse moléculaire	: 44
Point de fusion [°C]	: -56,6
Point d'ébullition [°C]	: -78,5 (s)
Température critique [°C]	: 30
Pression de vapeur, 20°C	: 57,3 bar
Densité relative, gaz (air=1)	: 1,52
Densité relative, liquide (eau=1)	: 0,82
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: 2000
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: Ininflammable.
Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : En haute concentrations causent une insuffisance respiratoire rapide. Les symptômes sont le mal de tête, les nausées et les vomissements, qui peuvent conduire à la perte de connaissance.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déversé en grande quantité.
Potentiel de réchauffement planétaire : 1 (PRP)

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. A l'atmosphère dans un endroit bien aéré. Éviter de rejeter à l'atmosphère de grandes quantités. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU : 1013
I.D. n° : 20
ADR/RID
- **Désignation officielle de transport** : DIOXYDE DE CARBONE
- **ADR Classe** : 2
- **Code de classification ADR/RID** : 2 A
- **Etiquetage ADR** : 2.2
Autres informations relatives au transport : Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du

Dioxyde de carbone; CO2 TP; CO2 N45; CO2 N48, CO2 PHARMA; PHARGALIS 2**018AGIS****14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)**

chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités.

Avant de transporter les récipients :

- S'assurer que les récipients sont fermement arrimés.
- S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.
- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification CE	: Non inclus dans l'Annexe I. Non classé comme préparation dangereuse.
Étiquetage CE	: Aucun étiquetage CE requis.
- Symbole(s)	: Aucun(e).
- Phrase(s) R	: Aucun(e).
- Phrase(s) S	: Aucun(e).

16 AUTRES INFORMATIONS

Asphyxiant à forte concentration.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer les gaz.

Le contact avec le liquide peut causer des brûlures et gelures par le froid.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en œuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Fin du document